

1. Record Nr.	UNINA9910360255703321
Autore	Niget David
Titolo	La naissance du tribunal pour enfants : Une comparaison France-Québec (1912-1945) // David Niget
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2019
ISBN	2-7535-6689-5
Descrizione fisica	1 online resource (418 p.)
Altri autori (Persone)	FecteauJean-Marie PetitJacques-Guy
Soggetti	History 1945 tribunal pour mineurs justice des mineurs délinquance juvénile tribunal pour enfants ordonnance de 1945
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Si le XXe siècle reconnaît à la jeunesse un statut social et culturel spécifique, il est aussi celui de la stigmatisation de la jeunesse irrégulière. Désormais, les institutions de contrôle social ne cherchent pas seulement, comme au XIXe siècle, à évincer l'écume ardente des classes dangereuses. Il s'agit, avec la mise en place d'une justice des mineurs spécialisée dans la plupart des pays occidentaux, d'élargir le filet de prise en charge à l'ensemble de la jeunesse populaire tumultueuse ou même « en danger », tout en adossant au système judiciaire pénal une assistance éducative. Après s'être appuyée sur l'initiative privée, la justice se tourne, dans l'entre-deux-guerres, vers les premiers professionnels de la protection de l'enfance. En amont et en aval de l'acte judiciaire, la nouvelle filière s'organise, du dépistage des asociaux et anormaux, au tutorat familial qu'incarne la liberté surveillée. Loin d'être mises hors-jeu, les institutions d'enfermement

tentent de se réformer et s'insèrent dans ce nouveau système, avec l'invention de nouvelles catégories juridiques para ou prédélinquantes, nouvelles figures de la dangerosité sociale qui appellent la réclusion tout en lui conférant une nouvelle légitimité. Il s'agit d'un moment clé de l'histoire de la protection de l'enfance, qui préfigure l'ère du « tout éducatif » des années 1950-1960, sans pour autant se départir de la raison pénale qui le fonde. Si l'aspect social adoucit l'aspect pénal et le rend socialement productif, il en est aussi une légitimation lui permettant de passer outre certains principes du droit libéral. Dès lors, la socialisation du droit des mineurs, au moment même où elle acquiert le statut de doxa, entre en contradiction avec le principe de citoyenneté étendu à l'enfance, en genèse tout au long du XXe siècle. Craints et dénoncés comme en voie de dangereuse émancipation, les jeunes restent en réalité largement dépendants du pouvoir familial, scolaire, industriel et légal, mais se...
